



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Viticulture et pérennité de l'activité agricole face au dérèglement climatique

Question écrite n° 6694

Texte de la question

Mme Karen Erodi interroge Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la situation de grande fragilité dans laquelle se trouvent de nombreux jeunes viticulteurs, notamment dans le département du Tarn, face aux effets de plus en plus violents et imprévisibles du changement climatique. En 2024, les épisodes météorologiques extrêmes ont provoqué d'importantes pertes de récolte pour la filière viticole, fragilisant particulièrement les jeunes exploitants récemment installés, dont la situation économique était déjà précaire. La récente annonce d'une enveloppe exceptionnelle de 10 millions d'euros destinée à financer une « aide à l'arrachage » constitue un premier signal positif de reconnaissance par l'État des difficultés rencontrées sur le terrain. Toutefois, cette mesure, saluée par le réseau Jeunes agriculteurs, ne pourra pleinement remplir son rôle qu'à condition de faire l'objet d'une mise en œuvre rapide, claire et équitable. À ce titre, Mme la députée relaie les demandes portées par les Jeunes agriculteurs du Tarn, qui insistent sur la nécessité urgente d'ouvrir sans délai le guichet permettant d'accéder à ces aides, tout en précisant les critères d'éligibilité pour garantir une juste répartition des fonds : définition de l'année de référence, âge du chef d'exploitation, date d'installation, seuils de perte de chiffre d'affaires ou d'excédent brut d'exploitation (EBE) et niveau de perte de production. L'objectif est de permettre aux jeunes agriculteurs les plus exposés de bénéficier d'un soutien efficace et proportionné à la gravité de leur situation. Au-delà de l'urgence de cette aide ponctuelle, cette situation met en lumière une problématique plus structurelle : celle du maintien dans la durée des jeunes installés, dans un contexte climatique, sanitaire et économique de plus en plus instable. Si l'installation des jeunes en agriculture est une priorité clairement affirmée, leur pérennisation est tout aussi essentielle. Sans accompagnement renforcé, beaucoup risquent de quitter la profession dans les années à venir, remettant en cause le renouvellement des générations agricoles, la vitalité des territoires ruraux et la souveraineté alimentaire nationale. Mme la députée souhaite ainsi connaître les intentions du Gouvernement quant à la mise en place rapide d'un dispositif d'aide accessible à tous les jeunes viticulteurs touchés et si une concertation avec les organisations professionnelles agricoles, notamment les Jeunes agriculteurs, est prévue pour co-construire les modalités de mise en œuvre. Elle lui demande également quelles mesures plus durables seront prises pour intégrer les enjeux d'adaptation climatique dans les politiques d'accompagnement de l'installation et du maintien des jeunes agriculteurs.

Données clés

Auteur : [Mme Karen Erodi](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6694

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2025](#), page 3485